

PA 02 – Notice décrivant le terrain et le projet

La pêcherie n°21 se situe sur le rivage, sur le secteur de Lyarne, marqué par la présence de nombreuses pêcheries. La pêcherie est sur la plage, accessible par le sentier côtier et en recul de la dune qui est elle-même protégée par une clôture.

Cette pêcherie est composée d'une passerelle de cheminement de 0,80m de large sur 30,70m de long, accessible par une échelle fixe d'une emprise de 1,80m de long. La passerelle de cheminement donne accès sur une petite passerelle d'accès à la cabane d'une longueur de 4,60m. La cabane de 2,35m x 2,20m débouche sur une plateforme avant de 2,35m x 1,00m.

Tous les matériaux sont en bois, à l'exception de la couverture qui est en tôle ondulée galvanisée laquée et en mauvais état (percée).

Le projet consiste en :

- La réfection de la cabane avec un léger agrandissement, la cabane passant de 5,17m² à 9m², et de sa plateforme avant également agrandie, passant de 2,35m² à 4,5m².
- Le rallongement de la passerelle d'accès de 2 travées de 4,50x0.80m, soit un allongement de 9m en direction de la plage, nécessitant la pose de 4 nouveaux poteaux et la modification de l'échelle d'accès, raccourcie (passant de 1,80m à 1,40m d'emprise).

Les matériaux utilisés pour la réfection de la pêcherie sont les mêmes que la pêcherie actuelle : ossature bois, bardage bois peint gris perle, couverture en tôle ondulée laquée.

La réfection de la pêcherie est motivée par son mauvais état : en parallèle de cette réfection, la pêcherie est améliorée par une extension de la cabane et de sa plateforme avant, dans le respect des prescriptions imposées par la DDTM.

Le rallongement de la passerelle d'accès, côté plage, est motivé par le fait que par forte marée, l'accès imposait un passage dans l'eau. Le rallongement contribue à sécuriser l'accès et à réduire les risques de chute.